

# Améliorer la santé globale des habitants des quartiers lillois par les pôles ressources santé

**Résumé :** Les pôles ressources santé sont des lieux privilégiés de proximité pour permettre aux habitants des quartiers Faubourg de Béthune, Fives, Lille Sud, Moulins, Wazemmes de la ville de Lille d'accéder à la prévention en terme de santé et aux soins.

## AUTEUR(S)

Carole Malaquin  
 Coordonnatrice des Pôles ressources santé  
 cmalaquin @mairie-lille.fr

Fiche rédigée par :  
 Barbara AMAND

## PROGRAMME

**Démarrage :** 2012  
**Lieu de réalisation :** Quartier Faubourg de Béthune, Fives, Lille Sud, Moulins, Wazemmes  
**Budget :** 80000 €  
**Origine et spécificités du financement :** Ville de Lille, Financement Atelier Santé Ville

## ORGANISME(S)

Ville de Lille - Service Santé  
 Place Augustin Laurent  
 59000 Lille  
<http://www.lille.fr/cms>  
**Salariés :** 4  
**Bénévoles :** 0



## COMITE DE LECTURE

**Date de lecture de la fiche :** mercredi 01 février 2017

**Appréciation(s) du comité :** *Source d'inspiration !*

**Solution(s) :** *Coordination des actions, Exclusion et isolement, Santé*

**Opérateur(s) :** *Établissement Public, Association, ONG*

**Pays :** *France, Hauts-de-France*

**Bénéficiaires :** *Universel, Professionnels, Bottom Of the Pyramid (BOP)*

**Envergure du programme :** *Locale*

**Domaine(s) :** *Santé, Protection sociale, Droits fondamentaux*

Fiche collectée dans le cadre du programme RESOLIS « Pauvreté France » (Lille)

Copyright: Licence Creative Commons Attribution 3.0 (<http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/>)

Pour citer un texte publié par RESOLIS : Malaquin, « Améliorer la santé globale des habitants des quartiers lillois par les pôles ressources santé », *\*\*Journal RESOLIS\*\** (2017)

## ORIGINES ET CONTEXTE DU PROGRAMME

Ce projet est né suite à l'analyse des besoins sociaux produite par le CCAS et le diagnostic territorial mené dans le cadre du contrat de ville. Ces diagnostics de terrain ont révélé un retard en termes d'accès aux soins des habitants lillois. De plus, la santé relevant de la compétence de l'Etat, les campagnes de prévention sont réalisées à l'échelon national. Cela ne favorise pas la baisse des inégalités de santé. C'est pourquoi, même si la santé n'est pas une compétence obligatoire des villes, il a paru nécessaire d'agir à cette échelle en instaurant une vraie stratégie locale de santé.

La délégation santé de la Ville de Lille a donc décidé de mandater des associations de quartier dont l'implantation et la connaissance des usagers permettent d'entamer une démarche en matière de prévention et d'accompagnement dans l'accès aux soins.

## OBJECTIFS DU PROGRAMME

- Accompagner et orienter les habitants dans leurs démarches de santé : information, accès aux droits, à la prévention et aux soins, ateliers, dépistages...
- Permettre aux individus d'être acteur de leur santé dans l'élaboration des projets santé/bien être au sein des quartiers en lien avec les professionnels de santé, du médico-social, de la réduction des risques et de l'éducation.
- Développer la coordination entre les associations et les services de santé afin de permettre aux acteurs d'orienter au mieux les usagers vers les structures adaptées à leurs besoins.



## ACTIONS MISES EN OEUVRE

Ce projet intègre deux missions complémentaires pour le référent de chaque Pôle Ressources Santé:

1. l'accès à la prévention et aux soins des habitants

- l'orientation, l'information et l'accompagnement des habitants dans leurs démarches d'accès aux droits en termes de santé.

- l'accompagnement dans les démarches d'accès aux soins : bilans de santé, dépistages

- la prévention santé : risques liés à l'alcool, tabac, contraception, dépistage des cancers...

2. Le réseau d'acteurs locaux

- il s'agit d'organiser des réunions dans chaque pôle ressources santé toutes les 6 semaines à l'occasion desquelles sont présents les habitants et les professionnels de santé et du social. Ces professionnels forment un réseau de partenaires.

- La finalité : partager ensemble un diagnostic des besoins en termes de santé en réfléchissant sur des thématiques à travailler et organiser des modalités de réponse via des projets en partenariat

## RESULTATS ET IMPACTS, QUANTITATIFS ET QUALITATIFS, DES ACTIONS MISES EN OEUVRE

- Concernant les réunions organisées entre les partenaires de santé et sociaux et les habitants : 150 partenaires sont impliqués

- Concernant l'information, et l'accompagnement à l'accès à la santé pour les habitants : les dynamiques ont permis de toucher directement 1926 personnes en 2015

- En 2016, 2 410 personnes ont été informées et/ou accompagnées

## ORIGINALITE DU PROGRAMME

L'originalité du projet réside dans la participation active des habitants dans la coopération entre professionnels de santé et dans la construction d'un diagnostic partagé des besoins en termes de santé.

D'autant plus, que ce diagnostic amène les partenaires et les habitants à entrer dans une dynamique de projet. Ainsi, les projets émergeant en termes de santé sont le résultat de la dynamique des pôles ressources santé au niveau local.

## PARTENARIAT(S) DEVELOPPE(S) DANS LE CADRE DU PROGRAMME

- Mutualité Française NPDC (projets)

- CPAM Lille-Douai (projets)

- Service de Prévention Santé du Département (participation)

- ARS (financement)

- DDCS (financement)

## RETOUR D'EXPERIENCE

### Difficultés et/ou obstacles rencontrés durant la mise en œuvre du programme :

- Pour le volet habitant : il n'est pas aisé de comptabiliser le nombre d'utilisateurs bénéficiaires d'un meilleur maillage du réseau.

- Le management doit être plus transversal. Les 5 référents des Pôles Ressources Santé sont des salariés associatifs et n'ont pas de lien hiérarchique avec le coordonnateur du dispositif. Ces référents ayant d'autres activités, il peut être difficile de les joindre dans l'urgence

### Solutions adoptées pour répondre aux difficultés et/ou obstacles :

- Le coordonnateur des pôles ressources santé du service santé dépendant de la direction des solidarités et de la santé n'hésite pas à joindre de manière répétée les référents des pôles ressources santé.

- Une stagiaire au service santé jusqu'en août 2015 a pour mission de réaliser l'évaluation du dispositif pour établir de manière qualitative la plus-value pour les habitants

### Améliorations futures possibles :

- Dès 2015, développer l'implication des habitants : désigner des conseillers de quartier et des « habitants relais », c'est à dire des habitants s'étant emparés de la thématique de santé au même titre que les acteurs de prévention, pour participer aux rencontres partenariales.

### Présentation des facteurs de réussite et conseils pour une généralisation ou transposition du programme :

- Être au plus proche du terrain :

\*sur une petite ville, l'ingénierie peut être portée par un professionnel implanté aux services de la ville ;

\*sur une grande ville, il semble plus intéressant de disposer de têtes de réseau à l'échelle des quartiers.

- Le partenariat ne se décide pas seul : l'implication des différents acteurs est nécessaire, et demande parfois à être établie par convention